

Désignation des représentants du
Conseil académique au conseil
des étudiants.

Conseil académique du 27 juin 2023

Délibération 2023/06/CAC-16

LE CONSEIL ACADÉMIQUE,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-4 et L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 65

Considérant les 4 candidatures reçues ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **DÉSIGNE** les représentants étudiants du Conseil académique suivants pour siéger au Conseil des Etudiants :

- **Madame Olivia CORADAZZI (santé)**
- **Monsieur Yanis ROUCH (santé)**
- **Madame Manon MILLET (sciences)**
- **Monsieur Nicolas LUNEL (santé)**
- **1 siège vacant**

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :
.....
30 juin 2023



Toulouse, le 27 juin 2023
Le Président,

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 81
Nombre de membres présents ou représentés : 46

Nombre de voix favorables : 44
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 2